

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

CYNISME !

Le 12 mars dernier, Emmanuel Macron, s'adressant solennellement à la Nation, saluait les personnels hospitaliers, « ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie tout simplement. » Et il ajoutait – ô surprise ! – : « Ce que révèle cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre État-providence, ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. »

Moins de trois semaines plus tard, le 4 avril, le directeur de l'Agence régionale de santé de la Région Grand-Est, la plus touchée, annonçait que dans les cinq ans à venir, 174 lits seraient fermés et 598 postes de travail supprimés au Centre hospitalo-universitaire régional de Nancy. Il précisait que ce dossier (*sic*), qui devait être examiné début juin, avait pris un peu de retard mais que « la trajectoire restera la même ». Le ministre de la Santé, conscient du caractère inopportun de cette annonce, voire de son indécence, l'a mollement démentie, déclarant que « l'heure viendra de tirer les enseignements de cette crise sans précédent et de refonder notre hôpital. Tous les plans de réorganisation sont évidemment suspendus à la grande consultation qui suivra ». On l'aura compris, les propos d'Emmanuel Macron n'étaient que de la com'.

LA GRENOUILLE ET LE SCORPION



Le coronavirus n'est qu'un symptôme, un parmi d'autres – dont le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité – des effets d'un système économique – la mondialisation néolibérale – qui ne connaît qu'une logique : le profit. Pour accroître leurs gains, les grands laboratoires pharmaceutiques ont délocalisé leur production dans des pays à bas salaires, Inde et Chine. Et pour les accroître davantage, ils ont opté pour la production en flux tendus : pas de stocks qui immobilisent inutilement du capital ; on produit au jour le jour, en fonction de la demande, quitte à ne pas pouvoir la satisfaire lorsqu'elle augmente soudainement. Et ce qui vaut pour les médicaments vaut pour les masques, les appareils d'assistance respiratoire et leurs composants. Nos gouvernants aussi sont comptables des morts du coronavirus, eux qui ont choisi d'offrir des cadeaux aux entreprises – le CICE aura coûté 40 milliards en 2019 – et aux ultra-riches – 7 milliards de recettes perdues par la suppression de l'impôt sur la fortune – plutôt que de financer correctement les services publics, notamment le secteur de la santé. Les gouvernements qui se sont succédé en France depuis vingt ans ont tous imposé aux hôpitaux publics de limiter la croissance de leurs dépenses à moins de 2,5 % par an, quand la demande de soins augmente spontanément de 4,5 %. Les recherches engagées après la crise du SRAS-COV-2, en 2003, pour trouver un vaccin générique contre les coronavirus ont été interrompues faute de financement.

Une grenouille et un scorpion se rencontrent au bord d'une rivière. J'ai besoin de traverser, dit le scorpion, porte-moi sur ton dos. Que nenni, répond la grenouille, tu vas me piquer ! Bien sûr que non, réplique le scorpion, ce serait idiot, nous péririons tous les deux ! La grenouille se laisse convaincre. Or, au milieu de la traversée, le scorpion pique la grenouille. Pourquoi as-tu fait cela, demande-t-elle, nous allons mourir tous les deux ? Je n'y peux rien, dit le scorpion, c'est dans ma nature.

Il en va de la mondialisation néolibérale comme du scorpion de la fable. Si elle détruit la planète et l'humanité, elle n'y peut rien. C'est dans sa nature. Mais à la différence de la grenouille, peut-être pourrions-nous refuser de continuer à la porter sur notre dos. Un autre monde est possible !

À VOS AGENDAS !

« **Pendant le confinement, ne restons pas l'esprit confiné.** » Pour comprendre la situation et réfléchir au monde d'après, Attac vous propose des soirées-débats en vidéo, à suivre en direct sur le site d'Attac France, **tous les mardis et jeudis à 18 h.**

Au programme :

- jeudi 9 avril : inégalités sociales, crises sanitaires (avec Zoe Rollin et Anne Marchand)
- mardi 14 avril : crise sanitaire en Espagne
- jeudi 16 avril : soirée sur la justice fiscale.

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques. Attac est présente dans plus de 40 pays.

COMMENT NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19^e-20^e :
attacparis20@attac.org ou
1-3 rue Frédérick-Lemaître - 75020 Paris
Informations, réflexions, campagnes :
<http://attac-paris19-20.org/>

LE JOUR D'APRÈS...

Les épidémiologistes nous l'annoncent : la pandémie de coronavirus, après être passée par un pic, finira par s'éteindre et nous pourrions progressivement sortir du confinement. Sans doute peut-on les croire...

Le 16 mars, Emmanuel Macron nous a assurés que « le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant ». Lui aussi, au même titre que les experts, on peut le croire ! Avec toutefois une précision : si nous laissons le gouvernement décider seul de ce sera le jour d'après, il risque fort d'être pire que ceux qui l'ont précédé.

Tout donne en effet à penser que, sitôt l'épidémie passée, le gouvernement va s'empresse de mettre tous les moyens en œuvre pour faire payer aux salariés le coût de cette crise. Le déficit public qui se creuse, le poids insupportable de la dette, les remontrances de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne, la nécessité de rassurer les marchés financiers ; on connaît la chanson. On nous l'a déjà chantée après la crise économique et financière de 2007-2008. Et de fait, de plans

d'austérité en mesures de régression sociale, il y a vingt ans qu'on nous la chante.

Le gouvernement n'a d'ailleurs pas attendu la fin de l'épidémie pour montrer le bout de son oreille. La loi d'urgence sanitaire, qu'il a fait adopter par le parlement le 22 mars, lui donne la possibilité d'autoriser les employeurs à imposer ou modifier la prise de jours de congés et de jours de repos, de déroger au droit au repos hebdomadaire et au repos dominical, d'allonger unilatéralement la durée du travail, de différer le versement de certaines rémunérations, de suspendre les élections des représentants du personnel ou encore de s'exonérer de certaines obligations de suivi médical. Tout ceci par le moyen d'ordonnances, sans vote du parlement, et pour une durée qui reste indéterminée.

Quant aux mesures de régression sociale engagées avant la survenue de l'épidémie, le gouvernement a été contraint de les mettre en attente. Mais il n'a nullement renoncé à les appliquer.

Ainsi de la réforme des retraites, dont il a été abondamment démontré qu'elle



entraînera une baisse des pensions pour la très grande majorité des salariés et des indépendants. Son examen par le parlement a été temporairement suspendu. Il reprendra sitôt l'épidémie passée.

Et pour ce qui est de la réforme de l'indemnisation du chômage, dont le très conciliant secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a pu dire qu'elle est « une des réformes les plus dures socialement qui s'est opérée ces 25 dernières années », sa mise en application, qui devait intervenir le 1^{er} avril, est reportée mais nullement annulée.

Les jours d'après le Covid-19 ressembleront en ceci aux jours d'avant : ce seront encore et encore des jours de lutte contre la politique du gouvernement Macron-Philippe et pour imposer une politique de progrès social.

PLUS JAMAIS ÇA !

Face à l'urgence sanitaire, des mesures de rupture sont nécessaires. À la suite de la tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », les organisations signataires de cette pétition – dont Attac – demandent au gouvernement de prendre immédiatement quatre mesures.

Les mesures à court terme

1. L'arrêt immédiat des activités non indispensables pour faire face à l'épidémie.
2. Les réquisitions des établissements médicaux privés et des entreprises afin de produire dans l'urgence masques, respi-

rateurs et tout le matériel nécessaire pour sauver des vies.

3. La suspension immédiate du versement par les entreprises de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG.

4. La décision de ne pas utiliser les 750 milliards d'euros de la BCE pour alimenter les marchés financiers mais uniquement pour financer les besoins sociaux et écologiques des populations.

Il ne s'agit pas ensuite de relancer une économie profondément insoutenable écologiquement et socialement ! Nous demandons que s'engagent sans plus attendre des politiques publiques de long terme pour ne plus jamais revivre ça.

Les mesures à long terme

1. Un plan de développement de tous les services publics

2. Une fiscalité bien plus juste et redistributive, un impôt sur les grandes fortunes, une taxe sur les transactions financières et une véritable lutte contre l'évasion fiscale.

3. Un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations, de répondre à la crise écologique.

Mobilisons-nous dès maintenant et donnons-nous rendez-vous le « jour d'après » pour réinvestir les lieux publics et reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.

Signez la pétition sur le site d'Attac France : <https://france.attac.org>

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € - de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € - de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € - de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € - au-delà de 4000 €.....	160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris